



## Compte rendu du Conseil municipal du 24 octobre 2007

**Présidence de** M. Gérald HÉRAULT, Maire, Vice Président du Conseil Général de l'Essonne  
**Secrétaire** : Madame Aude BRISTOT

Présents :

M. HÉRAULT, Maire, Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne, Mme DUCASSÉ, M. MEILLAT, Mme MANTE, Mme HERFELD, M. COURTOIS, M. TARER, M. VEYRAT, M. BRAT, M. FEYDEL

Adjoints au Maire

Mme MAREST, Mme BAZIN, M. PERRIOT, Mme MOULINET-SIAT, Mme LE NOXAIC, M. ARNOL, Mme BINELLO, Mme RENVOISÉ, M. LAURENT, M. POTIER, Mme AUBERT, Mme PERROT, Mme FLOURIOT-BRISTOT, M. VUCÉKOVIC, M. MIALET  
Conseillers Municipaux

Absents ayant donné procuration :

Mme BOLLIET ayant donné procuration à Mme DUCASSÉ  
M. LECHEVALIER ayant donné procuration à M. COURTOIS  
Mme FILIP ayant donné procuration à Mme RENVOISÉ  
M. BANQUY ayant donné procuration à M. MIALET  
M. GUILLEMENOT ayant donné procuration à M. VUCÉKOVIC

Absents :

Mme DUPEYRAT  
M. BOUISSET  
M. JOSSE  
M. ZAMMIT

Excusée :

Mme BERNARD

---

### **ADOpte À L'UNANIMITÉ**

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2007

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour un point portant sur la passation d'un avenant avec la Société Plastic Omnium prenant en compte la location et maintenance de conteneurs supplémentaires dans la limite d'une hausse de 4,99 % du montant initial du marché

## **ADOpte À L'UNANIMITÉ**

L'ordre du jour de la présente séance ainsi modifié

## **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ**

De verser une subvention exceptionnelle de 2 000,00 € à l'association Amitié Montgeronnaise Internationale affectée au soutien de la commune de Grand Popo sinistrée suite à des perturbations climatiques

## **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ**

De verser une subvention de fonctionnement pour les Associations : Section des Médaillés militaires et aux Amis du Musée et fixe le montant de ces subventions à :

150 € TTC pour la Section des Médaillés Militaires

500 € TTC pour l'association des Amis du Musée

## **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ**

De verser une subvention exceptionnelle aux associations Montgeron WATER POLO, ARASOL et OTSI et fixe le montant de ces subventions à :

450,00 € pour Montgeron Water Polo

1 000 ,00 € pour ARASOL

132,00 € pour l'OTSI

Monsieur VUCÉKOVIC entre en séance à 20 H 39

## **APPROUVE À LA MAJORITÉ**

**Contre** : Messieurs MIALET, BANQUY, GUILLEMENOT, VUCÉKOVIC

La décision modificative n° 2 portant ouvertures et virements de crédits sur les sections d'investissement et de fonctionnement

## **AUTORISE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur le Maire à intervenir à chacun des contrats de compactage au profit de la SA HLM Batigère Ile de France de 7 contrats de prêts par leur regroupement sous la forme de deux nouveaux contrats respectivement 5 prêts et 2 prêts sur la base de nouvelles conditions de durée, au titre de la garantie apportée par la ville pour le remboursement de ces prêts.

## **DÉCIDE À LA MAJORITÉ**

**Abstentions** : Messieurs MIALET, BANQUY, GUILLEMENOT, VUCÉKOVIC

De passer l'avenant au marché passé avec la Société Diagonales, pour un montant en plus value de 4 087,83 € HT portant le montant du marché après avenant à 141 871,36 € HT ; et autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

## **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ**

L'organisation de classes de découvertes : 3 classes de montagne, 5 classes de mer et 1 classe de campagne pour l'année scolaire 2007/2008 et dit que les dépenses correspondant à l'organisation de ces séjours seront imputées sur les crédits prévus au budget primitif 2008.

## **RECONDUIT À L'UNANIMITÉ**

A compter du 01.01.08 le montant de la participation des familles pour les séjours de classes de découvertes, par jour et par enfant, selon la grille de quotient, dit qu'un 1<sup>er</sup> acompte de 30 % sera demandé aux familles au moment de l'inscription, le solde étant réclamé par facture et dit que les recettes correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget primitif 2008.

### **FIXE À L'UNANIMITÉ**

Les tarifs du repas de la 12<sup>ème</sup> nuit des Sports comme suit :

13,00 € le repas pour les adultes

6,00 € le repas pour les enfants (jusqu'à 12 ans inclus)

### **ADOpte À L'UNANIMITÉ**

La proposition de compléter les dispositions de la délibération du 18 décembre 1997, fixant le régime indemnitaire applicable aux agents territoriaux de la filière culturale.

### **AUTORISE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur le Maire à prendre toutes les décisions nécessaires à l'organisation et à la réalisation des opérations du recensement de la population de l'année 2007.

### **AUTORISE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints dans l'ordre du tableau, à signer tout acte ou convention relatif à la mise à disposition par le Conseil Général de cinq abris voyageurs à la gare routière située Place de l'Europe.

### **APPROUVE À L'UNANIMITÉ**

La convention de partenariat avec l'Association des Arts de Montgeron pour le marché de l'Art des 17 et 18 novembre 2007.

### **PREND ACTE À L'UNANIMITÉ**

Du rapport d'activités 2006 du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de Villeneuve Saint Georges.

### **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ**

D'encaisser le chèque d'un montant de 400,00 € émis par COVEA RISKS pour l'indemnisation de deux barrières de protection percutées par un véhicule le 18/04/07, route de Corbeil.

### **AUTORISE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la ville de Montgeron et le théâtre de l'Agora d'Evry pour la saison 2007 /2008.

### **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ**

De passer un avenant au marché passé avec la Société Plastic Omnium Systèmes Urbains relatif à la location, mise en place et maintenance de conteneurs à ordures ménagères pour la collecte mécanisée des déchets ménagers et assimilables pour montant au prix unitaire de 88,00 € HT le m3 par an dans la limite d'une augmentation du montant du marché de 4,99 %.

**La Séance est levée à 21 H 07**

**Gérald HÉRAULT**

**Maire de Montgeron**

**Vice Président du Conseil Général de l'Essonne**